

**De** □ Didier\_Quéraud Ecologiste

**Date/heure** 05-06-2012 08:30:19

**A** AFPS44

**Sujet** Re: \_Législatives\_: \_réponse\_ au \_questionnaire de\_ la \_plateforme

Bonjour,

Maintenant que j'ai vos adresses mail, voici mes réponses à votre interpellation. Je ne suis pas disponible pour une rencontre avant le 10 juin.

### **1. Importation en France de produits des colonies**

D'abord, il faut qu'une information d'État parvienne aux détaillants. Ensuite, il faut imposer un contrôle systématique des produits étiquetés "made in Israël". Des poursuites pour publicité mensongère envers les importateurs et les détaillants peuvent être engagées, dès lors que nous avons la preuve de la fabrication des produits vendus en territoires occupés (je pense au système de fabrication d'eau gazeuse importé dans l'agglomération nantaise). La provenance de produits bruts (légumes) est plus difficile à retracer... Dans le même ordre d'idée, on pourrait aussi rendre plus difficile la vie des entreprises françaises qui sont complices de la colonisation, je pense à Véolia avec son implication dans la construction du tramway de Jérusalem. L'idée de dresser une "liste noire" des banques qui ont des établissements dans les paradis fiscaux commence à faire son chemin, étendons le concept aux entreprises qui font des affaires avec un État qui ne respecte pas le Droit international. Si déjà la puissance publique, au travers des passations de marché, réduit les débouchés des entreprises fautives..... (ce serait possible aujourd'hui en utilisant bien les critères de responsabilité sociétale des entreprises)\*

### **2. Coopération militaire avec Israël**

Oui, je suis favorable à l'arrêt de cette coopération, comme de toute coopération de ce type d'ailleurs. Je suis favorable à l'arrêt des ventes d'armes, à qui que ce soit !

### **3. Admission à l'ONU**

La complicité en France plus ou moins active avec Israël est affligeante. Les différentes actions pacifistes pour forcer ce blocus ne doivent plus être freinées, mais soutenues avec précautions. Il est inadmissible que des compagnies aériennes, en France, refusent d'embarquer des passagers qui ont payé leur trajet. Quant à l'admission de la Palestine comme membre, la France pourrait reprendre l'initiative d'une inscription à l'ordre du jour, et œuvrer auprès des états qui freinent actuellement la démarche, les USA en particulier.\*\*

Vous souhaitant bonne réception.

**Didier Quéraud.**

\* Nous pourrions aborder cette utilisation des marchés publics lors d'une rencontre si vous le voulez

\*\* Pour information, je suis à l'initiative du vœu du Conseil Régional demandant la reconnaissance officielle de l'État Palestinien et son admission à l'ONU. Idem à Rezé.